



Au sommaire de ce numéro

Retraite des femmes Catherine Bloch-London.....	2
Trop de technocrates dans les cabinets ? par Jean-Louis Michniak ;Fralib, , par Jean-Pierre Miotto.....	4
L'île de la Réunion, par Pierre Colas ; pour l'écotaxe, Michel Monjaux ; manif anti-raciste, Adda Bakkouche.....	5
Agenda ; Organisation d'ATTAC 92.....	6
Bulletin d'adhésion	7

Adhérer à Attac, ça fait du lien par où ça passe...

Attac a besoin de vous ! Il est encore temps de régler votre cotisation 2013

Si vous êtes assujetti à l'impôt sur le revenu, vous pourrez déduire 66% de votre cotisation du montant de votre impôt.

30 % de votre cotisation est reversée à votre comité local (dans les Hauts de Seine, Attac 92), le solde permettant à Attac France de financer et articuler les campagnes nationales et internationales

Le prochain numéro paraîtra début janvier

Diffusez, par courriel ou sur papier... Abonnez vos parents, vos amis ! Il vous suffit de nous le demander. Faites leur plaisir!

15 ans d'Attac : les thèses ne sont plus contestées, mais aucune mesure politique ne vise à les mettre en œuvre

Thomas Coutrot, (extraits de l'entretien publié dans Politis du 7 novembre)

L'objet qui a présidé à la fondation d'Attac est plus que jamais d'actualité puisque la domination de la sphère financière n'a jamais été aussi totale. Attac n'a pas permis pour l'instant d'inverser cette tendance, mais il y a eu des victoires idéologiques majeures, avec un travail d'éducation populaire important, puisque la critique de la financiarisation est très largement diffusée dans la société. Même la taxe Tobin, projet porté par Attac, est devenue une référence dans le débat public. Pour autant, on ne peut pas parler de victoire politique, puisqu'on assiste à un renforcement du pouvoir de la sphère financière.

Concernant l'organisation elle-même, Attac a connu un développement rapide avec un sommet en 2003 avec 30 000 adhérents, puis une crise interne en 2006 avec une perte de plus de la moitié de ceux-ci. Depuis, nous nous maintenons avec un niveau d'environ 10 000 adhérents. Attac reste implantée sur tout le territoire et œuvre à la création de liens entre les différents mouvements : syndicaux, associatifs, etc. Nous travaillons à faciliter les convergences entre les différentes composantes du mouvement social. Et il y a une dynamique continue dans le mouvement altermondialiste.

Certes, il y a un essoufflement des **forums sociaux** en Europe, et on peut même dire une disparition au niveau européen, due à la difficulté de faire face à la crise de l'Union européenne et à adopter une réponse commune. Disparition à laquelle nous essayons de parer en construisant des réseaux européens. En revanche, au niveau international, ces forums sont plus actifs que jamais avec des mouvements en Asie, en Afrique, en Amérique latine... Même aux Etats-Unis, puisqu'un forum social doit s'y tenir l'an prochain.

Attac est une organisation politique non partisane. Nous faisons de la politique au sens où Attac intervient dans le **débat citoyen** pour renforcer le pouvoir d'agir des citoyens, y compris dans la sphère politique, et non pour entrer en compétition afin de s'approprier le pouvoir étatique. Les mouvements des révolutions arabes ou des Indignés posent la question du pouvoir d'agir des citoyens face à une classe politique qui les ignore, ne les représente plus et travaille pour d'autres intérêts que ceux des électeurs. Cette crise démocratique est de plus en plus profonde et nous essayons de jouer un rôle de rassembleur des énergies. C'est donc faire de la politique, mais **hors des appareils politiques**.

Bien sûr, il y a une coopération avec la plupart des partis de gauche, par exemple sur la question de la défense des droits sociaux. Nous construisons ainsi une alliance sur la **réforme des retraites** qui est très importante. Nous avons des alliances ponctuelles avec des partis qui vont dans le même sens que nous. Mais nous sommes surtout une organisation du mouvement social, ancrée dans ce mouvement, et indépendante de toute structure politique.

Notre message est devenu banal puisque même Nicolas Sarkozy faisait des discours dont des passages entiers paraissaient recopiés de nos brochures, en particulier son discours de Toulon sur la crise financière et celui de Davos début 2010. Puis François Hollande a gagné sa campagne en ciblant la finance, en disant qu'elle était son « adversaire ». Ce qui est extraordinaire, et qui ne peut pas durer, c'est le décalage entre la victoire idéologique et l'absence totale de mesures réelles pour détrôner la finance et lui retirer son pouvoir de nuisance et de coercition sur la société. **C'est une situation explosive sur le plan politique puisque le décalage est trop grand entre les discours et les actes des politiques.**

Retraites des femmes Quelles solutions pour une réelle égalité ?

compte- rendu de la réunion Attac92 à Montrouge, le 21 octobre 2013

Depuis vingt ans, les contre-réformes menées par les gouvernements précédents ont déjà fortement réduit les droits à pensions et aggravé les inégalités entre les femmes et les hommes.

« Pour la première fois une réforme des retraites met l'égalité femmes-hommes au cœur de ses objectifs ». Fable ou réalité ?

Le gouvernement prétend que le texte voté en première instance par l'Assemblée nationale est « juste » et pour la première fois met l'égalité Hommes/Femmes au cœur de ses objectifs. Mais il instaure l'allongement de la durée de cotisation pour garantir le financement des retraites, ce qui continuera de pénaliser particulièrement les femmes. En effet, elles ont en moyenne des carrières plus courtes en lien avec la prise en charge des enfants et des salaires plus bas. Elles devront donc travailler plus longtemps pour une pension plus faible.

Catherine Bloch-London, membre de la commission Genre d'ATTAC et du conseil scientifique, co-auteur de « Le féminisme pour changer la société » :

Les inégalités de pension reflètent les inégalités professionnelles. Elles sont le cumul de toutes les inégalités auxquelles les femmes sont confrontées au cours de leur vie professionnelle.

En 2011, la pension moyenne de droit direct des femmes était 58 % de celle des hommes ; en 2004, c'était 54 % : ça ne s'est donc pas beaucoup amélioré.

Sur les 4,9 millions de retraités du régime général qui perçoivent le minimum contributif, 7 sur 10 sont des femmes.

Cela tient au fait que les femmes ont validé en moyenne 149 trimestres, contre 160 pour les hommes. Seules 6 femmes sur 10 ont cotisé pour une retraite complète, contre 77% des hommes.

Pourtant, les femmes sont plus diplômées que les hommes. Mais leurs salaires sont plus faibles (75 % de celui des hommes, en 2009), leurs carrières sont plus courtes, elles sont plus souvent contraintes au travail à temps partiel ; et encore, les femmes qui partent aujourd'hui à la retraite n'ont pas connu la précarité à laquelle les jeunes d'aujourd'hui sont confrontés.

Le système de retraite a été conçu au sortir de la guerre, sur le modèle de l'homme soutien de famille, travaillant à temps complet, souvent dans la même entreprise, sans interruption, le travail des femmes étant considéré comme apportant seulement un salaire d'appoint. Même le COR (conseil d'orientation des retraites) le reconnaît : le système actuel accroît les inégalités en défaveur des femmes.

Pour compenser, ont été institués pour les femmes des droits dits familiaux, liés aux enfants qu'elles ont élevés- pension de reversion, etc... mais qui ne permettent de compenser qu'une partie des écarts. De ce fait, la pension globale des femmes représentait 72% de celle des hommes en 2008.

Mais ces dispositifs n'agissent pas sur les causes des inégalités et au contraire ils enferment les femmes dans leur rôle de mère. Ainsi certains sont attribués sous condition de cessation d'activité, les incitant de fait à un retrait du marché du travail. Au fil du temps, les écarts de pension ont été un peu réduits, grâce à l'augmentation de qualification des femmes et donc de leurs salaires. Mais cette tendance est contrariée par l'accumulation des contre-réformes depuis 20ans.

Les « contre-réformes » se sont accumulées depuis vingt ans :

1993 Balladur : passage des dix aux 25 meilleures années pour le calcul de la pension : pénalise surtout les femmes du fait de leurs carrières + courtes.

2003 Fillon : allongement de la durée de cotisation : pénalise surtout les femmes (carrières plus courtes).

S'il manque des trimestres, la pension est réduite (« décote ») dans une proportion plus importante que le nombre de trimestres manquants : c'est la double peine, qui atteint plus les femmes que les hommes (9 % des femmes contre 6 % des hommes). A l'inverse, la « surcote », augmentation quand on a dépassé le nombre de trimestres requis pour la pension complète, profite davantage aux hommes (qui ont des carrières plus longues) ; de même le rachat d'années d'études profite davantage aux hommes.

-réduction de la MDA (majoration de durée d'assurance) accordée aux femmes au titre des enfants, réduite dans le public (2003), puis de 2 à 1 ans dans le privé (2009).

La France est dans le peloton de tête des mauvaises performances (écarts hommes/femmes), et l'évolution résultant des contre-réformes successives aggrave encore cette position de mauvaise élève.

Et la nouvelle loi, censée apporter plus de justice ?

Elle amplifie l'allongement de la durée de cotisation, dont on a vu qu'elle pénalise encore plus les femmes.

Trois mesures sont mises en avant par le gouvernement, censées pallier les inégalités F/H mais sont en trompe-l'œil :

- une meilleure prise en compte des temps partiels courts. Un tiers des femmes travaillent à temps partiel, pour beaucoup cela leur a été imposé par l'employeur. Jusqu'à présent il fallait, pour qu'un trimestre soit validé, avoir travaillé 200 heures ou plus au SMIC (ce qui revient à 15H/semaine). Ce seuil est abaissé à 150 heures (soit environ 11H/semaine) ; mais cela concerne très peu de salarié-es;
 - majoration de 10 % des pensions accordées aux parents de 3 enfants. Or, calculée au prorata de la pension, cela favorise les hommes, et surtout les hommes bien payés ; en outre, cette majoration n'est pas imposée ; le gouvernement avait annoncé qu'elle serait plafonnée et transformée en majoration forfaitaire par enfant. Or cela est renvoyé au-delà de 2020 ;
 - mesure prise dès le début du mandat de François Hollande : pour les carrières longues, les conditions d'accès à la retraite anticipée à 60 ans ont été très légèrement élargies (trimestres pris en compte pour arrêt maladie, accident de travail et maternité, et service militaire). La loi actuelle permet de prendre en compte jusqu'à 6 trimestres pour maternité, réputés cotisés.
- Ces mesures sont très marginales et réduiront très peu les inégalités hommes/femmes.

Propositions d'Attac

Agir sur le salaire et la durée de cotisation

Salaire : revenir aux dix meilleures années, ou mieux, prendre en compte le quart des années cotisées ; supprimer le système de décote.

Durée de carrière exigée pour la retraite à taux plein : prendre en compte la réalité du marché du travail (entrée tardive, sortie plus tôt – chômage, invalidité)

Temps partiel : cesser de pénaliser les pensions (le temps partiel est souvent imposé à l'embauche) ; majorer les cotisations patronales des employeurs embauchant à temps partiel, sur la base d'un temps complet.

Augmenter le montant des retraites.

Plus en amont : lutter contre les inégalités de carrière et de salaires. Les femmes sont surreprésentées dans les emplois non qualifiés ; trois salariés à bas salaire sur quatre sont des femmes. Il faut que le taux d'activité des femmes (84%) rejoigne celui des hommes (94%). Cela permettrait en plus de faire rentrer 9 milliards d'€ supplémentaires de cotisations sociales.

Mesures plus sociétales

Faut-il maintenir les dispositifs familiaux ? Transitoirement, il faut les maintenir et même les améliorer, mais ils enferment les femmes dans leur rôle de mère. Il faut donc renforcer les droits propres des femmes en instaurant un modèle de protection sociale rompant avec le modèle patriarcal.

Inciter les pères à s'investir dans l'éducation des enfants ; développer les crèches et l'aide aux personnes dépendantes, avec un service public de la petite enfance et des personnes dépendantes, et des emplois bien rémunérés, non réservés aux femmes. La RTT (réduction du temps de travail) reste d'actualité : alternative au temps partiel, unifier le salariat, levier pour sortir du productivisme.

Sortir du modèle néolibéral, incompatible avec tout projet d'émancipation global.

Débat

Il a été question de la retraite CNAV. Il y a en outre la retraite complémentaire, gérée par les partenaires sociaux (AGIRC, ARRCO, pour le privé). Ces caisses de retraite complémentaire ont trop souvent eu un comportement de gestionnaire de court terme qui aggrave encore les inégalités entre hommes et femmes.

En Allemagne, beaucoup de femmes choisissent la carrière plutôt que d'avoir des enfants. Il y a peu de crèches (mais il y a des Kindergarten, privés, non payés par l'Etat).

En Europe du sud, avec l'austérité, les services publics disparaissent et les tâches qu'ils assumaient (garde des enfants, soins aux personnes âgés et aux malades...) incombent aux femmes.

Pour bénéficier d'une retraite sans décote avec la loi de 2010, il est nécessaire de travailler jusqu'à 67 ans au lieu de 65 comme précédemment. Le gouvernement actuel n'a rien changé.

Temps partiel contraint ? Il faudrait qu'il y ait une clause de réversibilité permettant au salarié de passer au temps complet s'il le désire. Il faudra un rapport de force important pour obliger les employeurs à surcotiser pour les embauches à temps partiel. La bonne réponse, c'est la RTT, mais on ne va pas dans cette direction. Le patronat rêve de supprimer la durée légale de travail (car alors, il n'y aurait plus d'heures supplémentaires...).

Faut-il revendiquer de ne plus faire dépendre la retraite de la durée de cotisation ? Il vaut mieux avancer des revendications transitoires et qu'on puisse ainsi engranger des victoires.

La présence de l'Administration dans les Cabinets ministériels est-elle excessive ?

Jean-Louis Michniak

Ces quelques réflexions sur ce problème “dur” à solutionner (car il touche la culture d’un pays) n’engagent bien évidemment que moi !

De même, si ces lignes sont un peu “critiques” face à la (trop) grande importance de “technocrates” dans certains cabinets ministériels ou cercles supérieurs de décisions politiques, elles ne contestent pas l’utilité des grandes institutions de l’Etat et autres Corps placés, depuis des décennies au sommet de la “Pyramide” institutionnelle.

Cela ne veut pas dire non plus que ces organismes sont immuables, ni parfaits dans leurs fonctionnements !

Ces remarques s’appliquent probablement à beaucoup de groupes d’activités humaines ...

Récemment, lors d’évocations de dossiers plus ou moins “lourds” (industriels, écologiques, économiques, sociaux, fiscaux, sociétaux, etc.) , des parlementaires, syndicalistes, des élus locaux ou militants associatifs se plaignaient d’être assez souvent neutralisés, plus ou moins mis à l’écart, voire “court-circuités” ... créant ainsi des tensions, des malentendus, des frustrations, humiliations et colères chez les partenaires sociaux .

C’est un sujet ancien que de critiquer l’excès de présence de représentants-tes de l’Administration, de la Haute Fonction publique, dans les cabinets de l’Elysée, de Matignon, de Bercy, etc... générant diverses conséquences négatives ...et la tendance n’a pas l’air de s’arranger !!!

Dans de telles conditions, comment les élus-ues, les citoyens-ennes engagés (porteurs de propositions sinon d’expertises fiables, les acteurs-trices de terrain, peuvent-ils peser efficacement sur certaines décisions ou faire valoir complètement des arguments sur tel ou tel dossier ?

La (trop) grande implantation de l’ “élite” dans les sphères de pouvoirs ministériels freine la démocratie et la lisibilité politique.

C’est un déséquilibre qui pénalise la vie et la dynamique du militantisme et de l’engagement bénévole ... Cela peut nuire à la prise de la “bonne décision qui s’impose”, car des points de vue et des remarques pertinentes peuvent alors faire défaut !

La vérité n’appartient naturellement pas à un groupe unique !!!

Ce serait bien de mettre cette “problématique” en débat dans les instances associatives et dans les campagnes politiques, pour trouver ensemble des mesures contre de telles pratiques ministérielles qui peuvent devenir contreproductives ou malsaines.

Bien entendu, mobiliser davantage toutes les énergies militantes auprès des entourages ministériels pour un meilleur éclairage possible avant de “clôre” un dossier ne veut pas dire supprimer toute présence d’énarques, experts ou personnalités reconnues!!!

Ce qui compte naturellement c’est fondamentalement l’approche politique, l’orientation, les priorités qui inspirent, guident les responsables “décisionnels”.

Si la gouvernance d’un pays est plus que jamais complexe et difficile pour des tas de raisons, cela ne doit pas empêcher de penser à corriger la sociologie de certains entourages, pour rendre l’action politique plus limpide et conforme à une majorité élue et éviter également des erreurs !

Comme j’ai été militant dans le Secteur “Entreprises aéronautiques”, et associé, avec d’autres camarades, pour promouvoir ou défendre quelques propositions ou mesures industrielles, je ne peux que confirmer (comme bien d’autres acteurs sociaux) l’intérêt de donner plus de poids au élus et animateurs politiques (et aux représentants des salariés, etc.) face à la prégnance de petits groupes technocrates, “savants” par définition !!!

Les résultats seraient probablement meilleurs ...et les rapports entre le monde du Travail et les “hautes Strates” seraient plus confiants et ... constructifs !

De fait, la présence en forme de monopole d’une catégorie de personnes (fussent-elles de “rang prestigieux”) tend à appauvrir l’activité.

Le conformisme, “l’entre soi” , le “bien-pensant... correct” sont à redouter ... Partout, la “suffisance” est mauvaise conseillère!

Je terminerai par une boutade, d’origine populaire (où le bon sens n’est pas négligeable !) : “quelle différence y a-t-il entre un “cador” et un train ?

eh bien, le train quand il déraile, il s’arrête ! “

A propos de Fralib...

Jean-Paul Miotto

... j’ai réalisé un reportage chez les Fralib qui explique, à travers les interviews des principaux responsables, les raisons de leur combat et le principe d’une SCOP :

FRALIB : prendre son travail en main [vimeo.com Reportage](http://vimeo.com/Reportage) sur la lutte menée par les employés de FRALIB pour reprendre leur entreprise menacée de fermeture sous la forme d’une SCOP. Réalisation : Jp Miotto

J’ai d’ailleurs utilisé quelques séquences du film « Pot de thé/ Pot de fer ».

N°71 décembre2013

Echos d'un voyage à la Réunion

Pierre Colas

Pour oublier la grisaille parisienne, ma femme et moi avons passé deux semaines à la Réunion. Je ne parlerai pas des paysages et des plages, les voyageurs s'en chargent; mais la découverte de la population et de la vie locale mérite quelques lignes.

Le mélange racial, culturel et religieux est total, et contrairement à la métropole, la « sauce » ne fait pas de grumeaux. Chacun vit à sa façon et nous n'avons jamais ressenti de tension. Une plaisanterie ou une demande de renseignement sont des occasions de converser amicalement avec les gens croisés en chemin. Même dans « les hauts » où certains vivent très simplement, pour ne pas dire pauvrement, le contact est sympathique. Les nombreux sports praticables localement contribuent à créer des liens humains et à assurer une forme physique remarquable de toutes les tranches d'âge. Le pique-nique dominical fait également partie des traditions locales et les nombreuses aires aménagées en facilitent la pratique. Les infrastructures sont bonnes et bien entretenues. La route des Tamarins (4 voies de type autoroute) double sur la partie la plus peuplée de l'île la route circulaire initiale. Les embouteillages aux entrées de Saint Denis matin et soir font penser aux entrées de Paris.

A l'approche des élections les projets d'amélioration sortent pour faciliter l'accès à Saint Denis: une extension de l'aéroport existant, un train/tram assez sympathique écologiquement parlant et un projet d'autoroute sur pilotis. Là, le côté « grand projet inutile » me fait bondir. C'est inesthétique, inutile (car le bouchon à l'entrée de la ville reste) et titanesque (car le tombant sur la mer est abrupt et instable). Le financement est prévu avec la participation de l'Europe. Comme nous avons en métropole l'aéroport Notre Dame des Landes, à La Réunion ils ont leur autoroute sur mer. Le plus grave, à ce sujet, vient des supporters des projets. La famille omniprésente dans la politique locale qui soutient le train/tram a saturé les électeurs et l'opposition qui joue la route sur mer est en passe de gagner: les travaux doivent commencer cette année.

Si vous avez la possibilité d'y aller dépêchez-vous avant que le littoral ne soit défiguré.

Défendons l'écotaxe !

Michel Monjaux

Je suis étonné qu'ATTAC ne développe pas le sujet de l'écotaxe : un seul communiqué depuis le début des événements bretons, et pour conclure une pique au gouvernement. C'est pourtant un thème hyper « attac-ien "comme le fut la taxe Tobin.

Personnellement je souhaite que l'écotaxe soit maintenue et qu'on ne cède pas aux demandes des bonnets rouges, composé compliqué de patrons de PME, de Routiers patrons, de paysans (pas les petits) ; certains ouvriers se sont laissé entraîner dans cette galère y compris si j'ai bien lu le NPA...alors que ces manifestations ont un caractère poujadiste ; parmi les dirigeants un maire divers gauche partisan de l'autonomie de la Bretagne et un patron PME de choc...

Ils détruisent sans aucun complexe de nombreux portiques de contrôle et 30 radars contrôleur de vitesse dans une journée!

Les mêmes critiquent les grèves ouvrières, les "casseurs" des banlieues ...

Alors que des syndiqués CGT pour un petit tag sont encore poursuivis 5 ans après cet évènement !

L'écotaxe est donc suspendue...

La droite avait signé un contrat avec une société privé qui gère le système nous allons les rembourser lourdement (pour rappel, N.Sarkozy a signé le décret concernant l'écotaxe le jour de son départ de l'Elysée).

Ca me rappelle les manifs du Chili sous Allende quand les casseroles descendaient dans la rue (c'était les patrons et la bourgeoisie chilienne) on a vu le résultat peut être j'exagère un peu mais c'est mon ressenti (comme la météo et elle est plutôt bien froide lol)

Pourquoi je ne suis pas allé à la manif du 30 novembre "Marchons contre le racisme"

Adda Bekkouche Dernier ouvrage paru : *La condition politique des Français d'origine non européenne. Du mépris à la reconnaissance formelle.* Editions du Cygne, Paris 2012.

Les médias nous rebattent les oreilles depuis plusieurs jours concernant la manifestation "Marchons contre le racisme" prévue ce samedi. Je n'irai pas à cette marche pour la simple raison qu'on y trouve, à côté d'organisations tout à fait respectables, non seulement SOS Racisme, toujours à l'œuvre pour récupérer et contenir le combat dans la sphère morale, alors qu'il doit être politique, mais il est renforcé par les Ni Putes Ni Soumises et autres groupuscules, comme l'« Association culturelle de musulmans de Drancy », instruments de la domination des immigrés et des Français d'origine non-européenne.

Pourquoi ne voit-on dans ces rassemblements ni MIB (le Mouvement de l'Immigration et des Banlieues) ni FSQP (Forum Social des Quartiers Populaires) ? Ces organisations se retrouvent en revanche dans le **Collectif égalité des droits / justice pour tou-te-s** qui appelle à une marche le 7 décembre.

(<http://collectifmarcheegalite.files.wordpress.com/2013/11/lappel-c3a0-manifester.pdf>).

Agenda

4 décembre Antony film « Pot de thé/ Pot de fer »

N°71 décembre2013

à 20 H 30 Salle Henri Lasson, Passage du Square

projection-débat organisée par ATTAC% 92 C.A.B.Le.S

Le film de Claude Hirsch retrace la lutte des ouvriers de l'usine Fralib de Gémenos, groupe UNILER, pour continuer à travailler ici, maintenant, collectivement, pour eux, pour leurs enfants, pour un avenir qui nous appartienne à tous !

Cette lutte, emblématique de bien d'autres, a commencé il y plus de 1000 jours et continue.

Cette projection sera localement le coup d'envoi de la journée nationale qui veut faire du samedi 7 décembre une journée de pression citoyenne sur la multinationale UNILEVER.

Popularisons et soutenons le projet de coopérative de production, SCOP, que défendent les salariés de Fralib. Leur demande : **recupérer la marque *Éléphant* abandonnée par Unilever.**

Des représentant-e-s des mouvements associatifs et politiques, des personnalités représentatives ont décidé, en accord avec les salariés de Fralib, de lancer le **samedi 7 décembre** un appel à la mobilisation citoyenne dans les supermarchés de France

Avec les Fralib boycottons la multinationale UNILEVER !

<https://www.facebook.com/liberezelephant>

David contre Goliath ? Oui, mais David a gagné ! Et nous sommes les 99% de consom' acteurs.

10 décembre Courbevoie

conférence débat Les Etats-Unis « au bord du gouffre »

à 19h, 6 rue Adam Ledoux

Conférencier : Bradley Thomas Smith, économiste

Animatrice : Annie Reynaud : 06 74 10 30 72

16 décembre Montrouge

Débat introduit par Bernard Teper

de 20h à 22h, Maison des associations, 105, avenue Aristide Briand, entrée libre

Bernard Teper est co-animateur du Réseau Éducation Populaire (REP) www.reseaueducationpopulaire.info

www.gaucherepublicaine.org Co-auteur de "Néolibéralisme et crise de la dette", de "Contre les prédateurs de la santé" et de "Retraites: l'alternative cachée"

Courrier des lecteurs

T.V. : Super texte sur la nécessité de l'impôt et recentrage excellent sur le réel problème qui est en fait l'égalité de tous et chacun devant l'impôt, donc la justice fiscale. C'est cette injustice qui fait percevoir l'état comme un oppresseur, alors qu'en fait l'état c'est nous.

Juste un point de détail, 80 milliards c'est le coût de la fraude fiscale pour l'état, le chiffre évalué de l'évasion fiscale pour la France serait de 600 milliards et 2000 milliards pour l'Europe. La solution du financement de la dette, de la retraite et des services publics est là. Les mesurette fiscales jouent à la marge, les seuls chiffres qui soient comparables à celui de la dette sont ceux des profits des multinationales et de l'évasion fiscale.

Concernant la dette, il faut rappeler que 65% peu ou prou de la dette des états occidentaux serait en fait constituée des emprunts qu'ont dû consentir les états pour pallier leur sous-fiscalisation. Et qui donc a pu acquérir les titres de la dette ? Ceux qui possédaient une épargne, et notamment une épargne fiscale. La boucle est bouclée, « je ne t'impose pas, mais tu me prêtes l'argent dont j'ai besoin » et 40 après les propriétaires de notre démocratie sont les détenteurs du capital, coquins et copains des politiques dont ils financent l'élection pour se faire renvoyer l'ascenseur. C'est du pénal, en fait, parce que c'est de l'escroquerie en bande organisée. Donc oui à un audit de la dette, mais il faut aussi un audit des politiques fiscales et pénaliser les nombreux rapports de la cour des comptes qui démontrent depuis des années la gabegie et l'acoquinement des uns et des autres.

Organisation d'ATTAC 92

Siège social: chez Eric Colas, 141 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart attac92@attac.org

Président d'ATTAC 92 : Jean-Louis Michniak president.attac92@attac.org

Secrétaire : Eric Colas secretaire.attac92@attac.org

Secrétaire adjointe : Sophie Maloberti

Trésorier : Hubert Guérinet

Trésorière-adjointe : Rosette Kebabdjian

Fichier : Nicolas Lasman

Correspondant Electronique Local : Jean-Paul Allétru

Groupes de proximité :

Bagneux : Daniel Monteux

Asnières : Guy Rodary **Clamart :** Thérèse Villame

Antony : Florence Lauzier, Hubert Nadin **Colombes :** Bernard Kervella, Adda Bekkouche

Genevilliers : Nelly Viennot

Clichy : Jean Quebre, Marthe Chabrol **GP Mont Valérien / Nanterre :** Cyril Pocréau

Courbevoie : Annie Reynaud **Montrouge :** Jean-Paul Allétru, Françoise Leclercq, Jean-Jacques Langlois

Site internet: <http://www.local.attac.org/attac92> (web.attac92@attac.org)

flux rss : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?page=backend> TimeLine des actions : <http://local.attac.org/attac92clamart/spip.php?article518>

Angle d'ATTAC 92, le bulletin de ATTAC 92. Les bulletins à partir du numéro 36 sont regroupés dans la rubrique <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique111>

. Les archives des numéros 6 à 35 sont consultables ici : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique178> CMM - Citoyen du Monde à

Montrouge Vous trouverez dans la rubrique <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique152>, les articles des récents numéros de Citoyen du Monde à

Montrouge à partir du numéro 90. Les archives de 1 à 89 (il manque quelques numéros entre 1 et 7) sont regroupées ici : (...) >
<https://local.attac.org/attac92/spip.php?article2181>

Et il y a de nombreuses notes de lecture à lire sur <https://local.attac.org/attac92/spip.php?article2173>

Bulletin d'adhésion 2013

NOM (en capitales) : **PRENOM :** **Homme / Femme (rayer la mention inutile)**

Date de naissance : **Profession :**

Adresse : **Code postal :** **Ville :** **Pays :** **Téléphone fixe**

..... **Mobile :**

Adresse électronique (pour recevoir les informations d'Attac) :

J'adhère à l'association Attac et verse pour l'année civile 2013 la somme (comportant l'abonnement de 10 € à Lignes d'Attac) de : cochez le montant choisi, en fonction de votre tranche de revenu mensuel (si vous ne souhaitez pas recevoir Ligne d'ATTAC, précisez le et retirez 10 €) :

tranches de revenu mensuel	de 0 à 450 € : 13 €	de 450 à 900 € : 21 €	de 900 à 1 200 € : 35€	de 1 200 à 1 600 € : 48€
	de 1 600 à 2 300 € : 65 €		de 2 300 à 3 000 € : 84 €	de 3 000 à 4 000 € : 120 €
	au-delà de 4 000 € : 160 €			

Il m'est possible d'apporter un soutien complémentaire à l'association : je procède à un apport supplémentaire de

J'effectue le règlement (rayer la mention inutile) :

par chèque bancaire ou postal

par carte bancaire n° :

3 derniers chiffres : date d'expiration :

signature :

A adresser par courrier à ATTAC, Attac, Service adhésions, 60643 Chantilly cedex – France Pour tout renseignement, téléphoner au 01 56 06 43 60
Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.

Angle d'ATTAC, ATTAC92, chez Eric Colas, 141 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart Resp. de la publication : Jean-Louis Michniak
 (attac92@attac.org)